

La politique canadienne relative aux eaux vise à substituer à la gestion réactive des années 70 une gestion rationnelle et intégrée, de manière à satisfaire les besoins sociaux, économiques et environnementaux des générations actuelles et futures. La population canadienne est de plus en plus sensibilisée à l'importance de l'eau, bien que celle-ci soit encore parfois tenue pour acquise et mal appréciée. Le gouvernement entend donc encourager l'adoption d'une tarification réaliste des services d'alimentation en eau afin de susciter une prise de conscience de la valeur de l'eau et d'en réduire la consommation. Il souhaite favoriser la recherche et la planification intégrée, renforcer les lois et les règlements, et sensibiliser davantage la population. Cette politique sera mise en oeuvre de concert avec les provinces, dont les pouvoirs constitutionnels en la matière sont étendus.